

Mode d'emploi

Lampe solaire sur pied PIR «Sail»

1. Introduction

Cher client, merci d'avoir acheté ce produit.

Vous avez acquis un produit qui a été construit selon les dernières normes techniques.

CE Le produit répond aux exigences des directives européennes et nationales en vigueur. Sa conformité a été prouvée, les déclarations et documents correspondants sont déposés auprès du fabricant.

Afin de conserver cet état et de garantir un fonctionnement sans danger, vous, en tant qu'utilisateur, devez respecter ce mode d'emploi.

2. Consignes de sécurité



Le droit à la garantie et la couverture de garantie expirent en cas de dommages au produit causés par le non-respect de ces instructions d'utilisation. Nous ne sommes pas responsables des dommages indirects !

Il en va de même pour les dommages matériels ou corporels causés par une mauvaise manipulation ou le non-respect des consignes de sécurité.

- Les transformations de son propre chef ou autres modifications apportées au produit ne sont pas autorisées. Dans ce cas, la demande de garantie et le certificat CE expirent.
- Assurez-vous que le lampadaire ne tombe pas entre les mains des enfants, ce n'est pas un jouet !
- Gardez les films plastiques ou autres matériaux d'emballage hors de portée des enfants en raison du risque d'étouffement.
- Ce produit est uniquement destiné à un usage privé !

3. Utilisation conforme à l'usage prévu

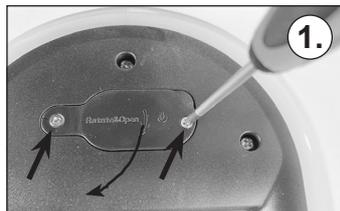
Des cellules solaires monocristallines à haut rendement sont intégrées dans les deux faces avant de la lampe solaire, derrière un verre composite résistant aux intempéries. Les deux modules solaires permettent de recharger, à la lumière du soleil, la pile Li-Ion installée à l'intérieur de la lampe. La lampe, qui dispose de 2 modes de fonctionnement, s'active de manière autonome à la tombée de la nuit. Les 98 ampoules LED intégrées derrière un verre dépoli sont disposées en forme d'anneau autour de la lampe. Cela permet d'éclairer l'environnement de manière claire et homogène. La lampe peut être installée à l'aide de vis ou d'un piquet de terre. Elle est dotée d'un indice de protection IP 65 et peut être utilisée à l'extérieur pendant toute l'année.

Remarque : les lampes solaires doivent toujours être placées dans un endroit exposé à la lumière du soleil et sans ombre. Il est déconseillé de les utiliser côté nord ou à l'ombre des arbres ou des buissons !

4. Mise en service

1. Retirez les pièces de l'emballage avec précaution.
2. La lampe peut être installée à l'aide d'un piquet de terre ou des vis (ancres à expansion) incluses. Les vis peuvent être recouvertes au moyen des capuchons en plastique fournis.
3. La lampe dispose de 2 modes de fonctionnement différents :
 1. **Fonctionnement par l'intermédiaire d'un capteur PIR** : la lampe s'allume automatiquement à la tombée de la nuit et éclaire à environ 3 % (environ 12 lm) de sa luminosité maximale. Lorsque le capteur PIR détecte un mouvement, l'intensité lumineuse est augmentée à 100 % (400 lm) pendant environ 20 secondes après la dernière détection de mouvement. L'intensité lumineuse est ensuite réduite à 3 % jusqu'au prochain mouvement.
 2. **Capteur crépusculaire** : la lampe s'allume automatiquement à la tombée de la nuit et éclaire pendant 5 heures avec environ 50 % (200 lm) de son intensité lumineuse. Elle passe alors automatiquement en mode 1 (fonctionnement par le biais du capteur PIR) après 5 heures.
4. Les interrupteurs pour allumer / éteindre et sélectionner le mode de fonctionnement se trouvent sous un couvercle à l'arrière de la lampe. Pour ce faire, desserrez la vis droite à l'aide d'un tournevis adapté et desserrez également la vis gauche de quelques tours (image 1). Rabattez ensuite le couvercle vers le bas (image 2).
5. L'interrupteur de droite est destiné à allumer / éteindre la lampe. L'interrupteur de gauche permet de sélectionner le mode de fonc-

tionnement (image 2). Enfoncez d'abord fermement l'interrupteur de droite. La lampe s'allume brièvement. La lampe est réglée en mode de fonctionnement 1 (fonctionnement par le biais du capteur PIR). Le mode de fonctionnement 2 peut être sélectionné en appuyant sur l'interrupteur destiné à la sélection du mode de fonctionnement. Un clignotement double de la lampe confirme le changement de mode. Une nouvelle pression sur le bouton fait repasser la lampe en mode de fonctionnement 1. La lampe s'allume brièvement pour confirmer le changement.



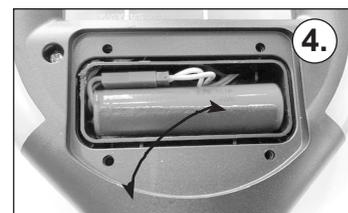
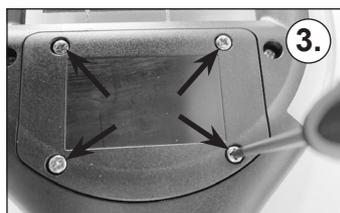
6. Installez à présent la lampe sur un sol mou à l'aide du piquet de terre. La lampe peut être montée sur du béton ou des pavés à l'aide des ancres à expansion M6 fournies. Pour ce faire, percez des trous de 8 mm de diamètre, enfoncez les ancrages dans les trous et vissez fermement la lampe. Les ancrages se calent alors dans le béton ou les pavés. Les capuchons fournis peuvent être utilisés pour recouvrir les vis.

La lampe est opérationnelle.

Remarque : l'autonomie de la lampe dépend fortement de l'intensité et de la durée du rayonnement solaire pendant la journée. Par conséquent, la durée d'éclairage est réduite en hiver.

Remarque : la pile intégrée est chargée par le rayonnement solaire sur le module solaire lorsque la lampe est éteinte.

5. Remplacement de la pile



1. Éteignez la lampe.
2. Dévissez les 4 vis situées sur la partie arrière de la lampe à l'aide d'un tournevis adapté (image 3) et retirez le couvercle.
3. Retirez la pile du compartiment (image 4), débranchez la fiche de raccordement et installez une nouvelle pile Li-Ion 3,7 V / 2000 mAh de même type.
- Remarque** : Veuillez noter que la fiche de raccordement est protégée contre l'inversion de polarité et qu'il ne faut utiliser la force lors de l'assemblage.
4. Remettez la pile dans le compartiment et refermez maintenant la lampe dans l'ordre inverse.
5. Remettez à présent la lampe en service comme décrit au point 2 et sélectionnez le mode de fonctionnement souhaité.

Remarque : Les batteries ou piles usagées doivent être éliminées de manière écologique et ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Votre revendeur est légalement tenu de reprendre les anciennes piles.

6. Dysfonctionnements

La lampe ne s'allume pas

- **La pile est faible ou défectueuse ?** Attendez une journée ensoleillée ou remplacez la pile comme décrit au point 6.
- **La lampe est-elle allumée ?** Activez la lampe comme décrit au point 4
- **Une lumière parasite ?** Une lumière parasite éclaire-t-elle le module solaire, simulant ainsi la lumière du jour ? Placez la lampe dans un endroit plus sombre !

7. Données techniques

Module solaire : 6 Wp / 5,5 V monocristallin double face
derrière un verre trempé
Pile : 1 x Li-Ion 3,7 V / 2 000 mAh / 7,4 Wh (18650)
Temps de chargement : 12 à 15 heures en plein soleil
Autonomie : mode 1, mode capteur : env. 4 nuits
mode 2, mode crépuscule et capteur : env. 2 nuits
Capteur PIR : 120° / 7 m
Couleur de lumière : 3 000 K (blanc chaud)
Intensité lumineuse : 400 lm max.
Source de lumière : 98 SMD-LED
Indice de protection : IP 65
Classe de protection : III
Plage de température de fonctionnement : -20 ° C à + 60 ° C

8. Attention :

- Les piles ne doivent pas se retrouver entre les mains des enfants. Ne laissez jamais les piles traîner librement, il y a un risque qu'elles soient avalées par des enfants ou des animaux domestiques.
- Les piles ne doivent jamais être court-circuitées, démontées ou jetées au feu. Il y a un risque d'explosion !
- Les piles qui fuient ou sont endommagées peuvent provoquer des brûlures si elles entrent en contact avec la peau ; utilisez donc des gants de protection appropriés dans ce cas.
- Lors du remplacement des piles, seules des piles de même construction peuvent être utilisées. En aucun cas, les piles ne doivent être utilisées car elles ne peuvent pas être rechargées.
- Assurez-vous que la polarité est correcte lors de l'insertion ou du raccordement des piles.
- Si l'appareil n'est pas utilisé pendant une longue période (par ex. stockage), retirez les piles insérées pour éviter les dommages dus à des fuites de piles.

9. Élimination :

Cher client,

L'élimination appropriée des vieux appareils est obligatoire !

Si jamais vous souhaitez vous séparer de cet article, gardez à l'esprit que bon nombre de ses composants sont constitués de matières premières précieuses et peuvent être recyclés. Par conséquent, ne le jetez pas à la poubelle, mais amenez-le plutôt à votre point de collecte des appareils électriques.

Merci de votre coopération !



Service client :

Si vous avez des problèmes ou des questions sur ce produit, contactez-nous !

esotec GmbH, Industriegebiet Weberschlag 9, D-92729 Weiherhammer

Internet : www.esotec.de

Par téléphone : +49 9605-92206-0

Par e-mail pour les commandes de pièces de rechange :

ersatzteil@esotec.de

Par e-mail pour des questions sur le produit : technik@esotec.de

Internet : www.esotec.de

N° d'article fabricant : 102272

Reprise des piles

Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Le consommateur est légalement tenu de retourner les piles après utilisation, par exemple dans les points de collecte publics ou là où des piles similaires sont vendues.

Les piles contenant des polluants sont marquées du symbole « poubelle barrée » et de l'un des symboles chimiques.



Li-Ion